



MIC INSURANCE COMPANY LIMITED

# 2018

INFORME  
**ECONÓMICO**

FINANCIAL  
**STATEMENTS**

RAPPORT  
**FINANCIER**

RELAZIONE  
**ECONOMICA**

RELATORIO  
**ECONÓMICO**



**2018**  
RAPPORT  
FINANCIER





**2018**  
RAPPORT  
FINANCIER

**01**  
Lettre  
du président

**P 61**

**02**  
Rapport  
de Gestion 2018

**P 63**

**03**  
Comptes  
annuels

**P 69**

**04**  
Notes relatives  
aux états  
financiers

**P 73**

**05**  
Rapport  
d'audit

**P 83**

01



## 01 Lettre du président

Les défis nous apprennent, conformément aux bonnes pratiques professionnelles, à rechercher les meilleurs moyens pour atteindre l'excellence.

L'année 2018 a été l'année des défis et des prises de décisions qui nous ont permis de progresser davantage dans notre évolution. En premier lieu, l'action stratégique consistant à sélectionner et à rentabiliser le portefeuille a, sans aucun doute, contribué à l'amélioration des résultats de la Compagnie qui, au cours de cet exercice, a considérablement augmenté les valeurs des primes brutes émises, de l'actif, des fonds propres et des provisions techniques.

L'excellente évolution de la Compagnie en 2018 a également eu comme conséquence l'augmentation de sa solvabilité. Celle-ci atteint au 31 décembre 461% de MCR (Minimum Capital Requirement) et 144% de SCR (Solvency Capital Requirement), ce dernier chiffre représentant une hausse de 28,57% par rapport à l'exercice antérieur.

Nous sommes vraiment fiers de ces chiffres qui, suite aux ajustements apportés à la structure normative, aux procédures et à la maîtrise des risques de l'exercice antérieur, ont porté leurs fruits et permis d'atteindre l'objectif que nous nous étions fixés.

Le contexte social, politique et structurel nous a également apporté cette année de nombreux changements, qui, bien entendu, ont supposé certains défis et décisions, dans l'attente de la fin du processus du Brexit. A la date de clôture du présent Rapport Économique, la procédure n'a pas encore été définie en détail, ni ses conséquences politiques et économiques, ce qui nous donne une idée de la complexité de cette question au niveau politique.

Conformément aux recommandations prévues dans les réglementations de l'EIOPA, MIC a communiqué à tous ses collaborateurs et clients, toute information utile concernant le Brexit et ce, afin de faire connaître tout impact que pourrait supposer le retrait du Royaume-Uni de l'UE sur les contrats d'assurance, tout comme nos mesures d'urgence.

Pour nous, il est prioritaire d'informer toutes les parties intéressées que MIC fera le nécessaire pour renouveler les polices conformément aux accords que l'UE conclura avec le Royaume Uni, en maintenant dans tous les cas les droits et conditions des contrats actuels, sans qu'il ne soit nécessaire d'apporter une quelconque modification ou de notifier quoi que ce soit. Nos solutions d'assurance, nos standards de qualité, notre solvabilité et notre service resteront les mêmes.

Cette année encore, je souhaiterais, par ces lignes, remercier le travail et la confiance de nos collaborateurs, agences et producteurs, qui nous accompagnent pour relever ensemble les défis et apporter des solutions, nous aidant ainsi à dessiner notre futur.

Antonio Morera Vallejo

02



## 02 Management report 2018

### Présentation du rapport

Ci-après, la présentation du rapport ainsi que des états financiers certifiés de Millennium Insurance Company Limited, (dorénavant MIC ou la compagnie) pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

#### Principales activités et propriété

La Compagnie est autorisée par la "Financial Services Commission" de Gibraltar à souscrire les branches d'assurances suivantes:

- Accidents
- Maladie
- Marchandises en transit
- Incendie et Catastrophes naturelles
- Dommages matériels
- Responsabilité civile générale, construction
- Crédit
- Caution
- Pertes financières diverses
- Protection juridique

L'activité principale de l'entreprise est celle d'assureur direct proposant ses produits à la vente au sein de l'Union Européenne.

### Analyse des activités

Au cours de cet exercice, MIC a continué à opérer dans les mêmes pays et dans les mêmes secteurs d'activités. Cependant, la Compagnie s'est efforcée d'avoir un portefeuille plus rentable. Cette année, la stratégie, adoptée par le Comité de Direction au cours des années précédentes, selon laquelle les portefeuilles présentant un taux élevé de pertes avaient été résiliés, a porté ses fruits. En 2018, MIC

a amélioré ses processus de gouvernance interne et son objectif est de continuer à développer le même travail basé sur le savoir-faire de 18 années d'expérience.

Comme indiqué au cours des années précédentes, le travail effectué par les agences de souscription dans tous les pays où opère MIC permet de collaborer avec des agences locales partageant leurs connaissances et leur savoir-faire. À ceci s'ajoute l'expérience et les capacités de l'équipe de MIC, ce qui a permis la création d'importantes synergies et la diversification de produits, ainsi que des coûts internes très inférieurs à la moyenne européenne.

Cette année encore, MIC est réassurée auprès de grandes compagnies de réassurance, comme Mapfre Re, Nacional de Reaseguro, Catlin Re, Q-Re, CCR, Sompo International et IRB Brasil RE. De plus, le soutien de MIC se renforce grâce à des accords avec quelques unes des organisations syndicales les plus prestigieuses de Lloyd's comme Liberty SM, Tokio Marine Kiln, Brit Global Specialty, QBE Syndicate, International General Insurance Co, Ltd, entre autres. Le bon travail réalisé par MIC lui a permis d'obtenir de ses réassureurs des capacités supérieures.

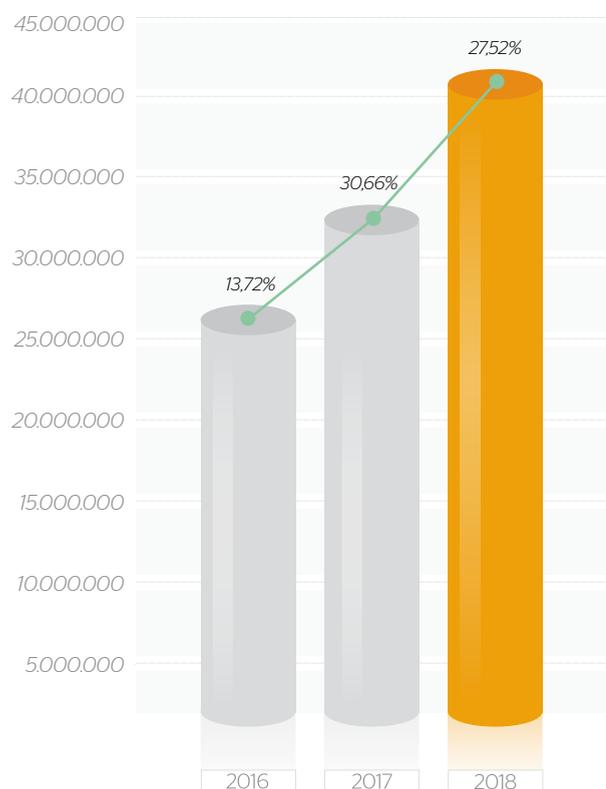
En 2018, MIC a continué à s'adapter et à produire de nouvelles ressources, humaines et technologiques, pour accompagner sa croissance et pour répondre à la fois aux nouvelles exigences et aux besoins que le secteur des assurances impose. Après plusieurs analyses et essais (internes et externes), MIC est fière du développement et des progrès réalisés au cours de cette année et continue de travailler à la préparation des paramètres de 2019.

En conséquence et en conclusion, nous pouvons affirmer qu'en 2018 MIC, une fois de plus, a atteint les exigences de croissance en terme d'actif et de diversification des produits avec de bons résultats, en renforçant la confiance entre ses agences de souscription et les clients.

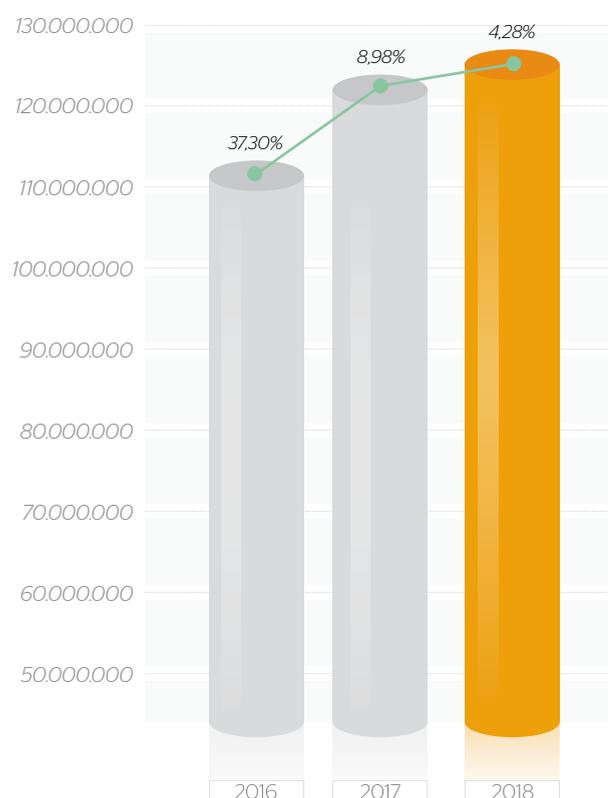


## Évolution

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Activos	51.167.967,00 €	51.369.325,00 €	65.504.870,00 €	90.436.538,99 €	114.584.927,00 €	139.280.802,00 €	164.923.509,00 €	178.826.527,00 €
Primes	15.493.460,00 €	22.466.283,00 €	33.728.902,00 €	56.392.443,75 €	72.287.021,00 €	74.332.203,00 €	59.864.031,00 €	72.006.657,00 €



Évolution  
FONDS PROPRES  
(en EUROS)



Évolution  
PROVISIONS TECHNIQUES  
(en EUROS)





Évolution  
ACTIFS TOTAUX  
(en MILLIONS  
D'EUROS)  
(Croissance par  
rapport à l'année  
précédente)



## Développements futurs

Dans la même lignée que les années précédentes, MIC maintiendra en 2019 sa politique en matière de qualité et essaiera d'augmenter ses volumes de primes actuels, en se basant essentiellement sur la stratégie de rentabilité du portefeuille et du contrôle de risques, tout en consolidant les marchés développés et en poursuivant la recherche de nouveaux produits et d'opportunités commerciales significatives demandées par les consommateurs.

En ce sens, l'expansion internationale reste un but principal de l'entreprise, tant dans de nouveaux pays européens que dans le reste du monde. Pour atteindre ses objectifs, la Compagnie continuera à travailler en étroite collaboration avec ses agences de souscription et sera à la recherche de nouveaux associés potentiels qui pourront contribuer au développement et à la diversification de la Compagnie.

Pour obtenir cela, MIC continuera de renforcer ses relations avec les réassureurs ayant apporté leur soutien durant plusieurs années, tout en cherchant la collaboration avec de nouveaux réassureurs.

Un autre objectif primordial de MIC est le maintien de son taux de sinistralité, qui a donné de très bons résultats au cours de ces dernières années, consolidant ainsi la rentabilité des branches. Le service des Ressources Humaines de la Compagnie travaille en ce sens, en engageant les personnes les plus qualifiées, ayant des connaissances du marché, spécialisées dans chaque secteur, afin de maintenir sa politique conservatrice en matière de gestion de risques, axée sur la rentabilité et la satisfaction de ses collaborateurs.

Pour cela, MIC s'efforce d'engager des personnes ayant des connaissances des affaires, spécialisées dans chaque

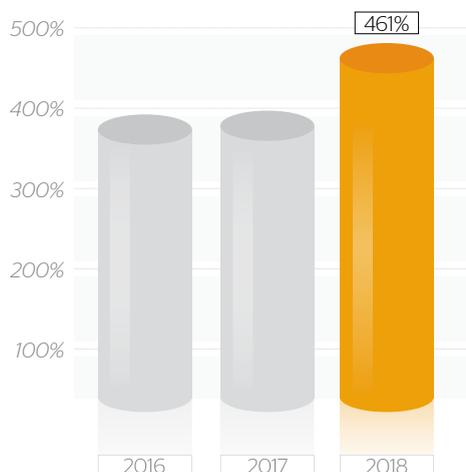
secteur pour maintenir sa politique de risques conservatrice, centrée sur la satisfaction des courtiers et des agences de souscription.

En conclusion, compte tenu de la projection économique des pays en développement par l'entreprise, du travail d'adaptation de la Compagnie au Brexit, de la spécialisation et de l'expérience acquise dans plusieurs lignes d'activités, 2019 sera une année importante en termes de croissance, de solvabilité et de spécialisation pour tous ses partenaires et clients.

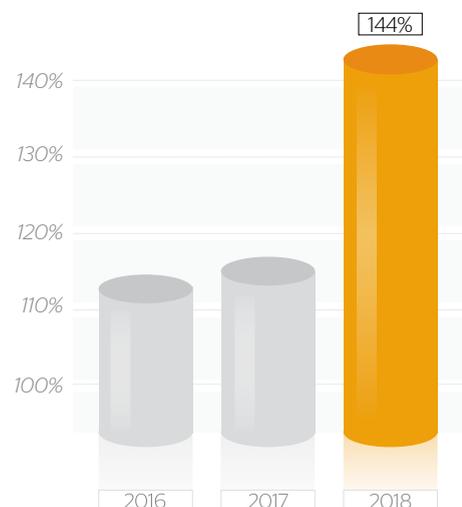
## Brexit

Suite à la notification diffusée le 29 mars 2017 par le Royaume-Uni concernant son intention d'abandonner l'Union Européenne en vertu de l'article 50 du Traité de Lisbonne, et suite au référendum de juin 2016, au cours duquel les citoyens ont ratifié leur décision, le processus de sortie (également connu sous le nom de "Brexit") semble inévitable. L'impact sur le secteur des assurances, ainsi que le processus qu'il implique au niveau économique et politique, n'est pas encore défini, au moment de mettre sous presse ce Rapport Economique.

Conformément aux recommandations prévues dans les réglementations de l'EIOPA-bos-18/119 du 28 juin 2018, MIC a publié et continuera de publier, sur son site internet, des nouvelles sur sa position par rapport au Brexit, afin de fournir les informations utiles à ses clients, aux producteurs ou aux parties intéressées. Ces réglementations établissent le devoir des compagnies d'assurance d'informer leurs clients au sujet de l'impact potentiel du retrait du Royaume-Uni de l'UE sur les contrats d'assurance et les mesures d'urgence pertinentes prises pour la continuité de leurs contrats. En collaboration avec les autorités nationales de supervision, les réglementations de l'EIOPA contrôleront la manière dont les clients et les bénéficiaires de contrats d'assurance sont informés quant à l'impact du retrait du Royaume-Uni de l'UE.



Évolution  
CMR (CAPITAL MINIMUM REQUIS) (%)



Évolution  
SCR (SOLVENCY CAPITAL REQUIREMENT) (%)

## Classement ICEA-Caution

Ce classement à été élaboré a partir des données suivantes: Evolution du Marché de l'Assurance Statistique Décembre 2018.

Association ICEA (Investigación Cooperativa de Entidades Aseguradoras), février 2019.

N°	Compagnie	Primes émises directement (€)	Croissance	Part de marché
<b>1.</b>	<b>MIC-MILLENNIUM Insurance Company Limited</b>	<b>14.029.381,38</b>	<b>5,85%</b>	<b>17,78%</b>
2.	AXA SEGUROS GENERALES	13.183.090,73	49,39%	16,71%
3.	A. CRÉDITO Y CAUCIÓN	10.083.049,34	5,47%	12,78%
4.	ABARCA COMPANHIA DE SEGUROS	7.021.790,72	171%	8,90%
5.	MAPFRE GLOBAL RISK	6.205.820,81	6,62%	7,87%
6.	CESCE	5.298.871,44	12,50%	6,72%
7.	ASEFA	3.711.950,45	21,77%	4,71%
8.	ZURICH INSURANCE	3.210.579,87	-0,74%	4,07%
9.	CHUBB EUROPEAN	3.082.198,00	31,00%	3,91%
10.	GENERALI SEGUROS	2.450.935,93	2,56%	3,11%

*“Nous sommes la Compagnie Numéro 1 en Espagne pour la 6ème année consécutive”.*

02

03



## 03 Comptes annuels

### Comptes techniques et non techniques

COMPTES TECHNIQUES	2018 (€)	2017 (€)
Primes Brutes Emises	72.006.657	59.864.031
Primes de Réassurance	(12.790.736)	(12.934.885)
Total	59.215.921	46.929.146
Variation de la provision pour primes non acquises	5.023.035	(1.272.552)
Participation Réassurance	(4.122.921)	(317.311)
Total	900.114	(1.589.863)
<b>TOTAL REVENUS TECHNIQUES</b>	<b>60.116.035</b>	<b>45.339.283</b>
<b>SINISTRES PAYÉS</b>	<b>(32.772.237)</b>	<b>(25.969.696)</b>
Participation Réassurance	7.765.073	5.511.308
Total	(25.007.164)	(20.458.388)
Variation de la provision pour sinistres	(7.051.995)	(9.011.559)
Participation Réassurance	(1.341.805)	37.870
Total	(5.710.190)	(8.973.689)
Sinistres survenus, nets de réassurance	(30.717.354)	(29.432.077)
Dépenses d'Exploitation	(19.544.253)	(14.976.600)
<b>TOTAL FRAIS TECHNIQUES</b>	<b>(50.261.607)</b>	<b>(44.408.677)</b>
<b>Resultat du Compte Technique</b>	<b>9.854.428</b>	<b>930.606</b>

COMPTES NON TECHNIQUES	2018 (€)	2017 (€)
Resultat du Compte Technique	9.854.428	930.606
Revenus d'investissement réalisés	581.668	279.489
Bénéfice sur les investissements non réalisés	(414.730)	439.919
Dépenses et Coûts d'Investissement	21.218	67.108
Bénéfice courant avant impôts	10.042.584	1.717.122
Bénéfice sur activités ordinaires	(1.036.430)	473.095
<b>Bénéfices totaux depuis le dernier exercice</b>	<b>9.006.154</b>	<b>2.190.217</b>



## Bilan

<b>ACTIF</b>	<b>2018 (€)</b>	<b>2017 (€)</b>
<b>TOTAL PLACEMENTS</b>	<b>33.085.260</b>	<b>16.146.488</b>
Terrains et bâtiments	389.510	400.568
Propriétés à louer	30.163.512	13.003.400
Autres placements financiers	2.532.238	2.742.520
<b>TOTAL PARTICIPATION DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>17.289.969</b>	<b>20.071.086</b>
Provision pour primes non acquises	8.366.826	12.489.747
Sinistres impayés	8.923.144	7.581.339
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>32.773.264</b>	<b>46.479.925</b>
Créances découlant d'opérations d'assurance directe - intermédiaires	17.379.693	19.502.783
Créances découlant d'opérations de réassurance	8.089.667	10.552.974
Autres Créances	1.211.708	13.468.420
Subrogations et recouvrements	6.082.196	2.955.748
<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>80.745.818</b>	<b>65.778.432</b>
Avoirs en banque et en caisse	80.745.818	65.778.432
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>14.932.215</b>	<b>16.447.578</b>
Coûts d'acquisition reportés	14.932.215	16.447.578
Autres comptes de régularisation	-	-
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>178.826.527</b>	<b>164.923.509</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2018 (€)</b>	<b>2017 (€)</b>
<b>CAPITAL ET RÉSERVES</b>	<b>41.729.987</b>	<b>32.723.833</b>
Capital	21.172.450	21.172.450
Résultat de la période	20.557.537	11.551.383
<b>PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>125.645.697</b>	<b>120.490.290</b>
Provision pour primes non acquises	63.550.169	68.573.204
Sinistres impayés	62.095.528	51.917.086
<b>DÉPÔTS REÇUS DES RÉASSUREURS</b>	<b>381.376</b>	<b>459.852</b>
<b>DETTES</b>	<b>11.069.467</b>	<b>10.560.676</b>
Dettes découlant d'opérations d'assurance directe	1.767.838	1.509.080
Dettes découlant d'opérations de réassurance	7.093.736	7.518.499
Autres dettes, impôts et sécurité sociale inclus	2.207.893	1.533.097
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF</b>	<b>(0)</b>	<b>688.858</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>178.826.527</b>	<b>164.923.509</b>





## Cash-flow

	2018 (€)	2017 (€)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	32.244.116	14.519.055
Impôts payés	(1.036.430)	473.095
FLUX DE TRÉSORERIE NETS AVANT FINANCEMENT	31.207.686	14.992.150
DIVIDENDES PAYÉS AUX ACTIONNAIRES	-	-
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS</b>	<b>31.207.686</b>	<b>14.992.150</b>

## Résultats et dividendes

Le bénéfice de la Compagnie pour l'exercice 2018, après impôts, a été de 9.006.154 € (2017: 2.190.217 €). Il n'y a pas eu de dividende distribué au cours de l'exercice et le bénéfice de 9.006.154 € a été mis en réserves, celles-ci s'élevant à 41.729.987 €, y compris le capital et les provisions.

## Marge de solvabilité

La marge de solvabilité reflète une plus grande garantie et solidité sur l'ensemble de mesures qui établissent à long terme l'équilibre technique et économique de MIC.

En 2018 MIC a un ratio du Capital Minimum Requis de 461% et de 144% de SCR (Solvency Capital Requirement) à la fin de l'exercice.

04



## 04 Notes relatives aux états financiers

### 04.1. Méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés selon le principe de coût historique, modifiés par des investissements à leur juste valeur à travers le compte de résultat. Les états financiers ont été préparés conformément aux politiques comptables qui figurent ci-dessous, la législation applicable et en accord avec les règles comptables de Gibraltar.

La législation appliquée lors de la préparation de ces états financiers inclut la loi sur les Sociétés, la loi sur les services financiers (Compagnies d'Assurance) et le Règlement sur les Sociétés d'Assurance de 1997 (Directive sur les comptes annuels).

#### 4.1.1 Primes émises

Les primes émises correspondent aux activités réalisées pendant l'année. Elles prennent en compte les différences entre les primes comptabilisées correspondant aux années antérieures et celles auparavant accumulées, et comprennent une estimation des primes dues, mais qui ne sont pas encore exigibles ou déclarées à la société, moins une provision pour les annulations.

Les polices d'assurance décennale qui comprennent une série de bâtiments faisant partie d'un projet de construction individuel, souvent appelées «Polices de groupe», sont réputées encourir un risque lorsque les bâtiments individuels du projet de construction sont achevés.

#### 4.1.2 Réassurances

Les primes cédées aux réassureurs sont comptabilisées au cours de la même période comptable.

#### 4.1.3 Primes non acquises

Les primes non acquises représentent la proportion des primes souscrites pendant l'année mais qui ne sont pas en vigueur à la date du bilan. Celles-ci sont calculées sur une base proratisée.

#### 4.1.4 Polices d'assurance payées à l'avance

Les dépôts sur les polices d'assurance pour lesquelles il n'y a pas encore de risque sont comptabilisés en tant que revenus différés.

Les commissions de réassurance et de courtage payées à l'avance pour lesquelles il n'y a pas encore de risque sont comptabilisées en tant que frais reportés.

#### 4.1.5 Les coûts d'acquisition

Les coûts d'acquisition comprennent l'intermédiation et les coûts d'acquisition engagés par la compagnie d'assurances pour les contrats souscrits au cours de l'exercice financier. Ceux-ci sont étalés sur une période équivalente à celle durant laquelle les primes des activités sous-jacentes sont acquises.

Les polices payées à l'avance, pour lesquelles il n'y a pas encore de risque doivent comprendre la commission de courtage correspondant à un pourcentage de base appliqué sur la prime de la police prépayée.

Les coûts d'acquisition reportés constituent la proportion des coûts d'acquisition engagés par rapport aux primes non acquises à la date de clôture de l'exercice.

#### 4.1.6 Les coûts de transformation

Les coûts de transformation sont inclus dans les dépenses d'exploitation nettes et comprennent les frais encourus par l'entreprise pour le traitement des contrats d'assurance conclus au cours de l'exercice. Ces coûts incluent les frais de gestion des sinistres. Ceux-ci sont étalés sur une période équivalente à celle durant laquelle les primes des activités sous-jacentes sont acquises.

Les coûts de transformation reportés constituent la proportion des coûts de transformation engagés par rapport aux primes non acquises à la date de clôture de l'exercice.



### 4.1.7 Impôts

Les impôts à payer aux autorités espagnoles pour le système de compensation d'assurance et le fonds en cas de catastrophes naturelles sont compris dans les dépenses d'exploitation nettes.

### 4.1.8 Sinistralité de l'exercice

La sinistralité tient compte du paiement des sinistres ajustés dans le passif par les mouvements de crédits impayés et les recouvrements. Le recouvrement des réassurances est comptabilisé au cours de la même période comptable durant laquelle l'entreprise souhaite recouvrer ce montant.

Les sinistres impayés sont comptabilisés comme étant des paiements futurs attendus en ce qui concerne les sinistres survenus à la date de clôture. Les paiements futurs attendus comprennent ceux liés aux sinistres déclarés mais pas encore payés ou non payés entièrement, et les sinistres qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été communiqués (IBNR) et les réclamations directes et indirectes attendues.

### 4.1.9 Recouvrements auprès des réassureurs

Les recouvrements auprès des réassureurs, concernant les sinistres s'étant produits mais n'ayant pas été déclarés, sont censés être cohérents avec le modèle

historique de ces sommes recouvrées, rajustées afin de refléter les changements dans le type et l'étendue de la Compagnie. On évalue également la recouvrabilité des sommes auprès de réassureurs en tenant compte des données du marché en ce qui concerne la solidité financière de chacun des réassureurs.

La participation des réassureurs, quant aux sinistres s'étant produits, apparaît dans le compte de résultat et reflète le montant perçu ou à percevoir auprès des réassureurs, pour les sinistres ayant eu lieu pendant cette période. Le passif des réassureurs correspond principalement aux primes à payer pour des contrats de réassurance et apparaît dans le compte de résultat sous le nom de "Primes de réassurance" à échéance.

### 4.1.10 Recouvrement et subrogation

Certains contrats d'assurance permettent à la Compagnie de vendre les biens acquis lors du règlement d'une réclamation. L'entreprise peut également avoir le droit de poursuivre des tiers afin d'obtenir le règlement d'une partie ou de l'entièreté des coûts (par exemple, la subrogation). Les recouvrements sont inclus dans les autres actifs. Pour le recouvrement, les montants pris en compte sont ceux pouvant être récupérés grâce à la vente du bien. En ce qui concerne les remboursements de subrogation, le montant pris en compte est celui qui peut être récupéré grâce à l'action menée contre le tiers responsable.



#### 4.1.11 Commission sur les bénéfiques des contrats de réassurance

Dans certains contrats de réassurance souscrits par l'entreprise, cette dernière a le droit à une commission en fonction du résultat global obtenu dans le secteur d'activité couvrant ce contrat de réassurance en particulier. Compte tenu du fait que le résultat global engendré par la société est incertain, étant donné que les données relatives aux sinistres ne sont connues qu'après une certaine période, il est possible que l'entreprise éprouve des difficultés à estimer la valeur et la commission sur les bénéfiques.

#### 4.1.12 Imposition et impôts différés

La provision est calculée sur la taxe applicable à l'impôt sur les sociétés dû sur le bénéfice de l'année, ajustée aux fins fiscales.

Les capitaux espagnols sont imposés sur les revenus réalisés sur les investissements.

L'impôt différé est constaté pour toutes différences temporaires affectant l'exercice et qui n'ont pas été régularisées à la date du bilan. Les différences temporaires correspondent aux différences entre les bénéfiques imposables et les résultats, comme indiqué dans les états financiers qui découlent de l'inclusion des pertes et profits.

Un impôt différé est évalué selon une base non actualisée et utilise les taux d'imposition que l'on prévoit d'appliquer au cours de la période ainsi que les lois adoptées à la date du bilan.

#### 4.1.13 Impôts sur les primes d'assurances

Les impôts sur les primes d'assurance représentent un pourcentage sur les primes nettes. Les primes émises sont considérées comme étant nettes d'impôts tandis que les impôts sont comptabilisés comme un coût direct des assurances au sein des dépenses d'exploitation.

#### 4.1.14 Créances commerciales

Les créances commerciales sont comptabilisées à la juste valeur puis estimées au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la provision pour dépréciation. Une provision pour dépréciation de créances commerciales est établie lorsqu'il existe un indice objectif montrant que l'entreprise ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues.

#### 4.1.15 Instruments financiers

La compagnie classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes:

##### **Prêts et créances:**

Investissements à la juste valeur, par le biais du compte de résultat. La direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Les prêts et les créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et les créances de l'entreprise comprennent les créances et les avoirs en banque et en caisse dans le bilan.

##### **Investissements à la juste valeur par le biais du compte de résultat:**

Il s'agit d'actifs financiers acquis principalement en vue d'être revendus à court terme qui sont inscrits au bilan sous la rubrique "autres investissements financiers".

#### 4.1.16 Comptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de négociation – la date à laquelle l'entreprise s'engage à acquérir ou à vendre l'actif. Les placements sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, augmentés des coûts de transaction. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits à percevoir les flux de trésorerie attachés à ces actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et que la Compagnie a substantiellement transféré tous les "risques et avantages" liés au bien. Les investissements à la juste valeur sont comptabilisés au prix d'achat.



Les dividendes générés par les actifs financiers sont comptabilisés dans le compte de résultat comme faisant partie d'autres revenus lorsque la Compagnie est en droit d'en percevoir les paiements.

Les valeurs de marché des investissements cotés en Bourse sont basés sur les cours acheteurs actuels. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, la référence à d'autres instruments sensiblement identiques, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et les modèles d'évaluation des options.

### 4.1.17 Dépréciation d'actifs

#### Les actifs financiers

La Compagnie évalue lors de la clôture du bilan, l'indice permettant la dépréciation de l'actif financier. Un actif financier est déprécié et les pertes de valeur sont supportées si et seulement s'il existe un indice objectif de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un "événement de perte") et que cet (ou ces) événement(s) de perte aient un impact sur les futurs flux de trésorerie de l'actif financier pouvant être estimés de manière fiable. L'indice objectif d'un actif financier déprécié comprend des données observables qui attirent l'attention de la Compagnie en ce qui concerne les événements suivants:

- (i) difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur;
- (ii) l'inexécution de contrat, comme par exemple le non-paiement ou le retard dans les paiements;;
- (iii) probabilité de faillite ou autre réorganisation financière de l'émetteur ou du débiteur;
- (iv) la disparition d'un marché actif pour l'actif financier;
- (v) les données observables indiquent une diminution évaluable des flux de trésorerie estimés des actifs financiers.

S'il existe un indice objectif de perte de valeur avérée sur les opérations et les autres créances, le montant de la perte est évalué comme étant la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur présente des futurs flux de trésorerie estimés (à l'exclusion des pertes de crédit futures encourues) actualisée aux taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. La valeur comptable de

l'actif se réduit et le montant de la perte est comptabilisé dans le compte de résultat de l'exercice.

Si, au cours d'une période ultérieure, le montant de la perte pour dépréciation diminue et la diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après que la dépréciation ait été comptabilisée (comme meilleure cote de solvabilité), la perte pour dépréciation comptabilisée au préalable est reversée et le montant du reversement est inscrit au compte de résultat.

#### Actifs non financiers

Les actifs ayant une durée utile indéfinie ne font pas l'objet d'un amortissement et sont soumis chaque année à un test de dépréciation. Les actifs qui font l'objet d'un amortissement sont soumis à un test de dépréciation lorsque les événements ou les changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être récupérée. Une perte de valeur est comptabilisée à raison de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif moins les coûts de vente et la valeur d'utilité. Afin d'évaluer la dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lesquels il y a des flux de trésorerie séparés (unités génératrices de trésorerie).

Toute dépréciation est inscrite au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel se produit la perte. Si un événement extérieur cause un réajustement de la perte de valeur, le l'écart est comptabilisé dans le compte de résultat, élevant la valeur comptable de l'actif au cours de la période durant laquelle il se produit.

### 4.1.18 Retour sur investissements

Le retour sur investissements comprend tous les revenus d'investissement, les plus-values et moins-values d'investissements réalisées et les mouvements dans les plus-values et moins-values non réalisés, nets des frais de placement, de frais et d'intérêts.

Les dividendes sont comptabilisés à la date à laquelle les actions sont cotées sans dividende et comprennent les crédits d'impôts imputés. Les intérêts et les frais sont comptabilisés selon la méthode d'exercice.

Les plus-values et moins-values réalisées sur les investissements comptabilisés à leur valeur de marché

sont calculées en opérant la différence entre les produits de ventes nets et le prix d'achat. Les mouvements des plus-values et moins-values non réalisées sur les investissements correspondent à la différence entre l'évaluation à la date du bilan et sa valeur d'acquisition ou, si elles ont été évaluées au préalable, son estimation à la date du bilan antérieur, avec le renversement de plus-values et de moins-values non comptabilisées au cours d'exercices antérieurs, en ce qui concerne les cessions d'investissements durant la période actuelle.

Le retour sur investissements est comptabilisé dans le compte non technique..

#### 4.1.19 Les actifs immobilisés

Le coût des actifs immobilisés correspond à leur coût d'achat, ainsi qu'aux frais accessoires d'acquisition.

La dépréciation est calculée afin d'amortir le coût des immobilisations corporelles, déduction faite de sa valeur résiduelle estimée, selon la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation prévisible des actifs concernés. Les principaux taux annuels utilisés à cette fin sont:

**Pour la construction:** 47 ans (sur la durée du bail)  
**Matériel informatique:** 4 ans

#### 4.1.20 Contrats de location

Le loyer à payer pour les contrats de location sont inscrits au compte de résultat lorsqu'ils sont engagés sur la durée du bail.

#### 4.1.21 Conversion de monnaie étrangère

Tous les actifs et passifs en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en euros au taux en vigueur au moment de la transaction ou au taux de change moyen durant la période, à condition qu'il n'y ait pas de fluctuation importante du taux de change pendant cette période. Les éventuelles différences de change seront portées au compte de résultat.

#### 4.1.22 Avoirs en banque et en caisse

Les avoirs en banque et en caisse comprennent les espèces en caisse et les soldes bancaires disponibles.

#### 4.1.23 Autres placements financiers

Les autres placements financiers comprennent tous les soldes des dépôts bancaires requérant une notification préalable de plus de 24 heures avant de pouvoir procéder au retrait des placements en espèces et en actions.

#### 4.1.24 Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont habituellement comptabilisées à la juste valeur et sont ensuite estimées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## 04 2. Estimations comptables

### Provision de sinistres et recouvrements

Le coût estimé des sinistres comprend les frais à encourir lors de la résolution de ces sinistres et une déduction pour la valeur de recouvrement attendue. L'entreprise prend toutes les mesures raisonnables afin de s'assurer de disposer de l'information adéquate concernant le risque du sinistre. Cependant, étant donné l'incertitude de ces valeurs, il est probable que le résultat final soit différent du passif original établi.

L'estimation des sinistres survenus mais non communiqués (« IBNR ») est généralement soumise à un degré d'incertitude plus élevé étant donné qu'on ne dispose pas au préalable d'information concernant les variables. Les IBNR sont estimés, et ne peuvent devenir certains qu'après plusieurs années, après que l'événement ait donné lieu à la réclamation. Les types d'activités, où la proportion de la réserve d'IBNR totale est élevée, montrent en général des variations plus importantes entre les estimations initiales et les résultats finaux, cela étant dû à une plus grande difficulté à estimer les provisions. Les types d'activités, pour lesquelles les réclamations sont communiquées relativement vite après le sinistre, montrent en général des

niveaux de volatilité moindre. En calculant le coût estimé des sinistres en attente de paiement, l'entreprise utilise plusieurs techniques d'estimation, en général basées sur des analyses statistiques d'expérience historique, ce qui suppose que le schéma de développement des droits présents soit cohérent avec l'expérience antérieure.

Les comptes de la compagnie ont été ajustés de façon à ce que les sinistres en attente de paiement soient en accord avec l'estimation recommandée par le service actuariel d'un expert indépendant engagé par MIC.

## Recouvrements

Pour les recouvrements, le montant comptabilisé est celui pouvant être récupéré de la disposition de la propriété. Pour les remboursements en cas de subrogation, le montant comptabilisé est la somme pouvant être récupérée à partir de l'action contre le tiers responsable. En tenant compte du fait que ceux-ci sont liés à des événements incertains, les directeurs se sont basés sur la valeur recouvrable d'une estimation prudente des recouvrements totaux traités par la Compagnie.

La Compagnie tente d'obtenir l'information financière la plus récente des entreprises pour lesquelles un recouvrement est prévu et dispose d'une équipe juridique et de souscription afin d'examiner les chances de réussite lors des procès, ainsi que le résultat probable de poursuivre les recouvrements avant de décider du montant à inclure dans les états financiers. Compte tenu de cette incertitude, la direction a adopté une position prudente pour la détermination des recouvrements et espère éventuellement que les sommes reçues dépasseront le montant comptabilisé.

## 04 3. Gestion des risques financiers

RISQUE DE MARCHÉ	2018 (€)	2017 (€)
Actifs financiers assortis d'un taux d'intérêt fixe	72.591	72.591
Actifs financiers assortis d'un taux d'intérêt variable	80.745.818	65.778.432
<b>TOTAL</b>	<b>80.818.409</b>	<b>65.851.023</b>

RISQUE DE CRÉDIT	2018 (€)	2017 (€)
Dépôts auprès d'institutions financières	72.591	72.591
Créances découlant d'opérations d'assurance directe - intermédiaires	17.379.693	19.502.783
Prêts et créances	746.000	12.425.481
Actifs découlant de contrats de réassurance détenus	17.012.810	18.134.313
Avoirs en banque et en caisse	80.745.818	65.778.432
Autres créances	-	-
Subrogation et recouvrements	6.082.196	2.955.748
<b>TOTAL DES ACTIFS SUPPORTANT LE RISQUE DE CRÉDIT</b>	<b>122.039.108</b>	<b>118.869.348</b>

	2018 (€)	2017 (€)
AA ou A	17.012.810	18.134.313
BBB	-	-
	17.012.810	18.134.313

## (a) Risque de marché

### *Flux de trésorerie et risque de juste valeur sur taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt sur les flux est le risque que les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêt du marché. Le risque de juste valeur sur taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à cause de changements dans les taux d'intérêt.

La Compagnie n'a aucun passif significatif. Le risque de taux d'intérêt découle principalement des placements en titres et emprunts à taux fixe, titres de créance à revenu variable et dépôts à court terme auprès d'institutions financières.

### *Risque du prix des actions*

La Compagnie est exposée au risque du prix des actions en raison de ses investissements en actions, classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les risques d'exposition des entreprises individuelles et des actions de capital dans leur ensemble sont contrôlés afin de garantir le respect des limites réglementaires pertinentes à des fins de solvabilité.

Les actions représentent 100% des investissements de la totalité des fonds propres à leur juste valeur. Si les taux du marché des actions augmentent / diminuent de 5%, avec le reste des variables constantes, tous les placements de capitaux en mouvement de la Compagnie selon la corrélation historique avec le taux pourrait augmenter / diminuer le résultat de l'exercice de 122.982 €.

## (b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'une des contreparties se retrouve dans l'incapacité de payer la totalité des montants à échéance. Les domaines clés dans lesquels la compagnie s'expose au risque de crédit sont les suivants:

- La part du passif d'assurance cédée aux réassureurs;
- Les sommes dues par les réassureurs en ce qui concerne les sinistres déjà payés;
- Les sommes dues par les titulaires d'un contrat d'assurance;
- Les sommes dues par les intermédiaires d'assurance;
- Les sommes dues par les contreparties et les institutions financières.

La Compagnie gère les niveaux de risque de crédit tout en diversifiant son portefeuille en plusieurs postes.

La réassurance est utilisée afin de gérer le risque d'assurance. On peut tenir compte de la solvabilité des contreparties et des réassureurs en révisant les qualifications de crédit données par les agences de qualifications et les autres informations financières mises à disposition du public. Les dépôts des réassureurs sont également mis en garantie.

MIC garantit sa gestion de l'assurance grâce à des accords passés avec des réassureurs de haut niveau et Rating A. Outre les compagnies de réassurance continentales, cette garantie est renforcée grâce aux accords conclus avec certains syndicats parmi les plus prestigieux du Lloyd's.



## 04 4. Rapport par branche

2018	Primes Brutes Emises (€)	Primes Brutes Acquisées (€)	Sinistres Bruts Survenus (€)	Dépenses d'Exploitation Brutes (€)
Responsabilité Civile	34.857.918	29.720.005	13.722.912	9.915.610
Multi-risques	11.480.706	10.598.509	7.864.636	3.795.593
Caution	15.762.714	10.078.343	7.934.585	7.842.600
Accidents	9.520.209	9.297.181	9.990.871	1.192.500
Protection Juridique	49.415	87.300	12.710	48.662
Divers	335.693	293.325	136.101	121.733
<b>TOTAL</b>	<b>72.006.657</b>	<b>60.074.665</b>	<b>39.824.232</b>	<b>22.944.760</b>

2017	Primes Brutes Emises (€)	Primes Brutes Acquisées (€)	Sinistres Bruts Survenus (€)	Dépenses d'Exploitation Brutes (€)
Responsabilité Civile	32.496.175	24.605.055	12.721.537	7.372.112
Multi-risques	7.288.711	11.220.280	8.264.185	4.644.331
Caution	14.177.260	14.915.947	7.663.407	1.508.158
Accidents	5.602.754	7.622.908	6.272.848	1.317.318
Protection Juridique	86.760	95.788	6.918	69.698
Divers	212.372	131.501	52.359	64.944
<b>TOTAL</b>	<b>59.864.031</b>	<b>58.591.479</b>	<b>34.981.255</b>	<b>14.976.560</b>

## 04 5. Primes souscrites (Nettes d'impôts)

2018	Brut (€)
Primes Souscrites	72.006.657
Primes non acquises échelonnées	(63.550.169)
Primes non acquises d'années antérieures	68.573.204
Variation de la provision pour primes non acquises	5.023.035
<b>Primes Acquisées</b>	<b>77.029.692</b>

2017	Brut (€)
Primes Souscrites	59.864.031
Primes non acquises échelonnées	(68.573.204)
Primes non acquises d'années antérieures	68.573.204
Variation de la provision pour primes non acquises	(1.272.553)
<b>Primes Acquisées</b>	<b>58.591.478</b>

## 04 6. Dépenses d'exploitation nettes

2018	(€)
Coûts d'Acquisition	15.267.832
Variation des coûts d'acquisition différés	1.515.363
Dépenses Administratives	6.161.565
Commission de Réassurance et Participation aux Bénéfices	(3.400.507)
<b>Total</b>	<b>19.544.253</b>

2017	(€)
Coûts d'Acquisition	14.143.792
Variation des coûts d'acquisition différés	66.585
Dépenses Administratives	4.159.519
Commission de Réassurance et Participation aux Bénéfices	(3.393.296)
<b>Total</b>	<b>14.976.600</b>



**04 7. Fonds propres**

	2018 (€)	2017 (€)
Capital souscrit et déboursé	21.172.450	21.172.450
Réserves	20.557.537	11.551.383
Fonds propres	41.729.987	32.723.833

Le capital souscrit et versé de la Compagnie est de 41.729.987 € ce qui représente une hausse par rapport à l'année précédente, de 27,52 %.

**04 8. Investissements de portefeuille**

(i) Mouvement dans les liquidités, investissements de portefeuille et financement

	Au 31 Décembre 2018 (€)	Au 31 Décembre 2017 (€)
Avoirs en banque et en caisse	80.745.818	65.778.432
Dépôts auprès d'établissements de crédit	72.591	72.591
Autres investissements	2.532.238	2.669.929
Propriétés à louer	30.163.512	13.003.400
<b>TOTAL</b>	<b>113.514.159</b>	<b>81.524.352</b>



04

05



## 05 Rapport d'audit



Independent auditor's report to the members of  
Millennium Insurance Company Limited (continued)

### Report on the Audit of the Financial Statements (continued)

#### Matters on which we are required to report by exception

We have nothing to report in respect of the matter where the Companies Act 2014 requires us to report to you if, in our opinion, we have not received all the information and explanations we require for our audit.

This report, including the opinion, has been prepared for and only for the company's members as a body in accordance with Section 257 of the Companies Act 2014 and for no other purpose. We do not, in giving these opinions, accept or assume responsibility for any other purpose or to any other person to whom this report is shown or into whose hands it may come save where expressly agreed by our prior consent in writing.

#### Other matters

- We were appointed as auditors by the Board of Directors and signed an engagement letter on 21 January 2019 to audit the financial statements for the year ended 31 December 2018. The period of total uninterrupted engagements is six years, covering the years ended 31 December 2013 to 31 December 2018.
- The audit opinion is consistent with the additional report to the Audit Committee.

Christian Summerfield (Statutory Auditor)  
for and on behalf of  
BDO Limited

5.20 World Trade Center  
6 Bayside Road  
PO Box 1200  
Gibraltar

18 March 2019

